Communiquer avec I'UNESCO

Évaluation et suivi de la gestion d'un bien PM

Ministère de la Transition écologique

Wolfgang Borst

DGALN - DHUP

Sous-direction de la qualité du cadre de vie Bureau des paysages et de la publicité Pôle patrimoine mondial



Liberté Égalité Fraternité



Organisation · Patrimoine des Nations Unies · mondial pour l'éducation, . en France la science et la culture .











Que cherche-t-on à accomplir ?



Définir un futur souhaitable pour le territoire et au bénéfice de ses habitants (le vivant)

Proposer des objectifs de long terme

Fondés sur la reconnaissance et la préservation d'un patrimoine exceptionnel commun

Partager, sensibiliser, valoriser et fédérer les acteurs du territoire









U

Etat de référence

Inventaire Caractérisation Intégrité Authenticité



Tendances Intensité temporelle et spatiale Opportunités et Contraintes



OBJECTIFS DE PRESERVATION DE LONG TERME



Objectifs Opérationnels

Indicateurs de suivi

Acteurs et Gouvernance





■ Valeur universelle exceptionnelle

Pourquoi la VUE est-elle essentielle?

- **⇒** Fondement de la reconnaissance internationale
- décrit le bien et démontre pourquoi le bien est reconnu et protégé au niveau international le plus élevé
- interprétation du patrimoine dans un contexte mondial

-Personne ne sortira de cette pièce avant que nous n'ayons pu répondre à ces 2 questions: a) Qui a organisé cette réunion? b) Dans quel but?



Voutch

- Doit être compréhensible par tous
- Permet de faire connaitre l'importance du bien
- Informe l'ensemble des acteurs sur ce qui doit être préservé
- Permet de sensibiliser les habitants et visiteurs
- Définit les principes de protection, de préservation et de valorisation





■ Valeur universelle exceptionnelle

Pourquoi la VUE est-elle essentielle?

- **⇒** Fondement de la reconnaissance internationale
- décrit le bien et démontre pourquoi le bien est reconnu et protégé au niveau international le plus élevé
- interprétation du patrimoine dans un contexte mondial
- **⇒** Faire évoluer la connaissance
- reconnaît l'évidence d'un patrimoine
- fait avancer la perception collective du patrimoine
- encourage à améliorer la connaissance et la préservation

Au moment de l'évaluation :

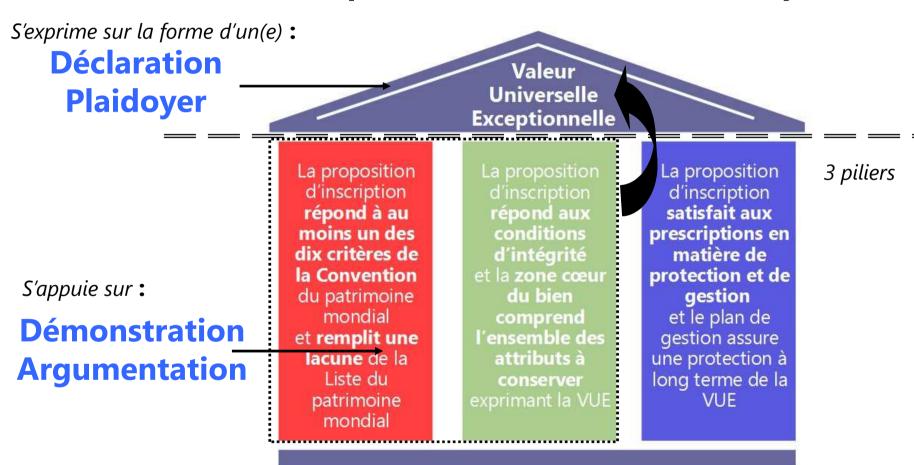
- ournir aux organisations consultatives le discours nécessaire pour qu'elles deviennent les premiers ambassadeurs de la candidature Après l'inscription:
- odisposer d'une référence qui engage : l'Etat, les territoires et les collectivités sont responsables devant la communauté internationale





■ Valeur universelle exceptionnelle

Qu'est-ce que la Valeur Universelle Exceptionnelle?







3 types de communication

Communication volontaire des Etats

Communiquer le plus en amont possible sur tout projet « qui pourrait modifier la Valeur Universelle Exceptionnelle d'un bien ».

Le contenu des **évaluations environnementales et patrimoniales** portant sur des projets ou activités dans ou à proximité des biens est ainsi soumis à l'avis du Comité si cela est jugé nécessaire.

Rapports d'état de conservation

Lorsque le Comité identifie des évènements, activités ou projets susceptibles d'entrainer la **dégradation d'un bien**, il peut inviter l'État partie concerné à lui soumettre un rapport d'état de conservation.

Lorsque les dommages constatés menacent la préservation du bien, le Comité décide de placer le bien sur la liste du patrimoine en péril. Dans l'éventualité d'un dommage irréparable de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien, le bien peut être exclu de la liste du patrimoine mondial.

Rapports périodiques

Les Etats sont astreints à rendre compte au Comité des différentes avancées en matière de préservation et de valorisation effectives sur chaque bien. Cet exercice d'autoévaluation est reconduit à intervalle moyen de 6 ans.



Evaluer l'état de conservation et les dispositifs de gestion d'un bien

Évaluation

VUE, déclaration d'intégrité, plan d'actions, indicateurs de suivi et états de conservation

ponctuelle

- évaluations environnementales des projets
- réponses des courriers du Centre

continue

- évaluations environnementales des plans et programmes
- avancées notables concernant les structures de gouvernance, les dispositifs de protection et de gestion





Evaluer l'état de conservation et les dispositifs de gestion d'un bien

Cycle 3 (2018-2024) des rapports périodiques

2022-2023

REDACTION DES RAPPORTS PAR REGION

Les Points focaux nationaux complètent la partie du rapport concernant le niveau national (Section I) pendant que la partie à l'échelle du bien du Patrimoine mondial (Section II) est complétée par chaque Gestionnaire de site

> Période de réflexion avant le début d'un nouveau cycle

MISE EN OEUVRE

Plans d'action et les recommandations résultant des Rapports régionaux

SOUMISSION

Les rapports sont envoyés au Centre du patrimoine mondial et des Rapports régionaux sont développés

2024

RAPPORTS REGIONAUX

> Les Rapports régionaux sont étudiés par le Comité du patrimoine mondial et des recommandations sont formulées

PLANS D'ACTIONS REGIONAUX

Des Plans d'action régionaux fixant les stratégies, les priorités et les objectifs pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial sont formulés

https://whc.unesco.org/fr/prcycle3/



Evaluer l'état de conservation et les dispositifs de gestion d'un bien

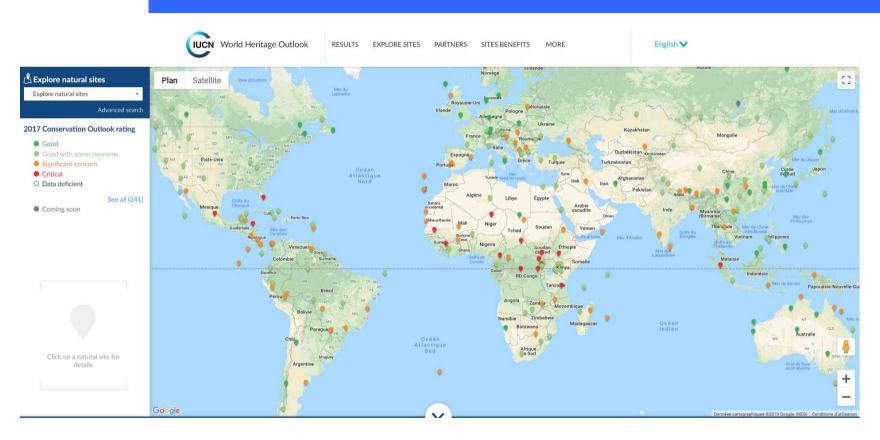


Des lacunes constatées

- un espace de dialogue entre les organisations consultatives, Etat et gestionnaire
- pas de retour ou d'interaction constructive dans le cadre du suivi imposé par les Orientations
- manque de liens et de compréhension entre les évaluations ponctuelles et les évaluations continues
- manque d'une « feuille de route » concertée avec les organisations consultatives
 - 1- « expliquer ce qu'on fait »
 - 2- « maitriser le calendrier »
 - avoir les bons indicateurs de suivi pour ne pas tomber dans une gestion « au jour le jour »







https://www.worldheritageoutlook.iucn.org/











RESULTS

EXPLORE SITES

PARTNERS

SITES BENEFITS

MOR

English V

YOU ARE HERE: HOME > EXPLORE SITES > GULF OF PORTO: CALANCHE OF PIANA, GULF OF GIROLATA, SCANDOLA RESERVE

GO TO SEARCH →

Gulf of Porto: Calanche of Piana, Gulf of Girolata, Scandola Reserve



France Inscribed in: 1983 Criteria: (vii)(ix)(x)

The nature reserve, which is part of the Regional Natural Park of Corsica, occupies the Scandola peninsula, an impressive, porphyritic rock mass. The vegetation is an outstanding example of scrubland. Seagulls, cormorants and sea eagles can be found there. The clear waters, with their islets and

Read more







Full assessment

The complete Conservation Outlook Assessment for this site, with more details on values, threats, protection and management

Read more ->



References

The source of information for the Conservation Outlook Assessment

See references ->









2017 Conservation Outlook

Finalised on 09 nov 2017

BONNES AVEC QUELQUES PRÉOCCUPATIONS

Les valeurs du site ont été globalement maintenues. Les principales menaces impactant les valeurs de biodiversité du bien sont liées au développement important du tourisme sur terre comme en mer, avec pour conséquences la dégradation des prairies marines, le dérangement de l'avifaune et la présence de déchets. La protection est effective, mais nécessite une planification et un renforcement sur l'ensemble du site, notamment pour gérer la fréquentation de la partie marine. L'extension de la réserve naturelle de Scandola, qui devrait couvrir une grande partie du bien, permettra de mieux contrôler les flux touristiques.



Current state and trend of VALUES

L'état actuel des valeurs et leur tendance



Les menaces pouvant porter atteinte à ces valeurs



L'efficacité du dispositif de protection et de gestion







Current state and trend of VALUES

Low Concern

Trend: Stable

Les valeurs du site ont été globalement maintenues. Cependant, la fréquentation touristique croissante provoque sur terre d'importants dérangements et perturbations des sites de reproduction du balbuzard pêcheur et en mer, une dégradation de l'herbier de posidonies du fait des mouillages. Les valeurs géologiques ne font l'objet d'aucune menace directe ou indirecte susceptible d'altérer leur état de conservation, hormis la fréquentation importante et ses conséquences ponctuelles.



Overall THREATS

Low Threat

Les principales menaces impactant les valeurs de biodiversité du bien sont liées au développement important du tourisme sur terre comme en mer, avec pour conséquences la dégradation des prairies marines, le dérangement de l'avifaune et la présence de déchets. Des solutions techniques existent. Les menaces sont considérées comme faibles, sauf vis-à-vis de la pression touristique qui pèse sur la beauté naturelle. La demande des sociétés Melrose Mediterranean Limited et Noble Energie France SAS de prolongation d'un permis de recherche minier n'a toutefois pas encore été renouvelée. Il existe un risque élevé d'incendies, comme dans l'ensemble de l'île mais les données sont insuffisantes.



Some Concern

La protection est effective sur la réserve naturelle de Scandola et les Calanques, mais nécessite une planification et un renforcement sur l'ensemble du site, et notamment pour gérer la fréquentation de la partie marine. Il existe un document d'orientation qui vise à mettre en cohérence la gestion mais il manque un gestionnaire, des mesures opérationnelles et des moyens spécifiques.





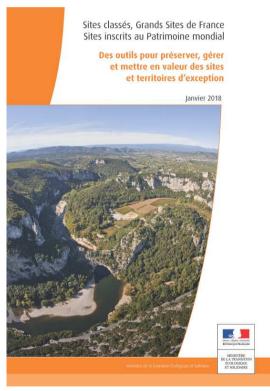
Documentation et sites utiles



PATRIMOINE MONDIAL AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Un réseau d'acteurs au service de territoires d'exception









Documentation du MTES







Documentation et sites utiles

ICOMOS

Orientations relatives aux études d'impact sur le patrimoine pour les biens du patrimoine mondial culturel

Une publication du Conseil International des monuments et des sites

Janvier 2011







NOTE CONSULTATIVE

NOTE CONSULTATIVE DE L'UICN SUR LE PATRIMOINE MONDIAL: L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Cette note consultative a pour objectif d'offrir aux États parties et Pour plus d'informations veuillez contacter: autres parties prenantes des orientations devant quider l'intégration des sites du patrimoine mondial naturel au sein des évaluations environnementales. Elle offre un ensemble de Principes relatifs à l'étude d'impact sur le patrimoine mondial (Encadré 2) pouvant s'appliquer à tous les types d'évaluations environnementales, une s'applique d'évaluations environnementales, une s'applique d'évaluations environnementales en s'applique d liste des questions clés à poser concernant le patrimoine Tel: +41 22 999 0000 mondial durant le processus d'évaluation (Annexe 1), ainsi que des directives point par point (Annexe 2).

1 Qu'est-ce qu'un site du patrimoine mondial naturel ? Les sites du patrimoine mondial naturel sont reconnus sur le plan international par la Convention du patrimoine mondial, et sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ils se classent parmi les aires naturelles les plus importantes au monde. La Convention du patrimoine mondial, ratifiée par 190 pays, offre un cadre unique pour garantir la conservation de ces espaces exceptionnels, reconnus comme présentant une valeur universelle

Ces sites comprennent beaucoup de grands noms de la conservation, comme le Parc national du Serengeti, les Îles Galápagos, le Grand Canyon, ou encore la Grande barrière de corail ; ils constituent souvent le dernier refuge d'espèces menacées d'extinction, comme dans le cas du gorille de montagne, du panda géant, et de l'orang-outan. Il existe plus de 200 sites du patrimoine mondial naturel, qui s'étendent sur plus de 260 millions d'hectares, soit l'équivalent de moins d'1% de la surface de la Terre et plus de 10% des aires protégées de la planète (en ha).

Ces sites représentent un engagement pris envers les générations futures, que la communauté internationale a le devoir de respecter, conformément à l'Article 6(1) de la Conventina du patrimoine mondial, qui stipule que ce patrimoine «[...] constitue un patrimoine universel pour la protection duquel la communauté internationale tout entière a le devoir de coopérer "». Toutefois, un grand nombre de ces espaces uniques font face, de façon croissante, à des menaces telles que l'exploitation minière, les projets d'infrastructure à grande échelle, le braconnage l'abattage illégal des arbres, l'empiètement agricole, et le changement climatique. Sur les 222 sites du patrimoine mondial naturel, près de 8% figurent sur la Liste du patrimoine mondial en péril, 25% sont touchés par des problèmes de conservation graves, et le statut de nombreux autres n'est actuellement pas connu.

Consulter la Convention du patrimoine mondial : http://whc.unesco.org/fr/convention/



Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres



Études d'impact et patrimoine mondial

